

Publié le 25 octobre 2011 à 11h02 | Mis à jour le 25 octobre 2011 à 18h07

## Abolition du registre des armes d'épaule: le projet de loi déposé



Photothèque Le Soleil

**Stéphanie Marin**

La Presse Canadienne  
Ottawa

Sans surprise, le gouvernement Harper a déposé mardi un projet de loi pour abolir le registre des fusils de chasse, mais il a décidé d'aller encore plus loin: la mesure prévoit la destruction de toutes les données sur les armes recueillies jusqu'à maintenant.

L'opposition a immédiatement dénoncé cette initiative qui coupe l'herbe sous le pied des provinces souhaitant créer leur propre registre des armes de chasse à partir de l'information déjà disponible. Sans ces données, ces provinces devront repartir de zéro.

La destruction prévue des renseignements sur la possession des armes donne cependant des munitions aux partis d'opposition qui ont ainsi une nouvelle façon d'attaquer le projet de loi C-19 du gouvernement.

Une destruction «immorale», a qualifié la députée bloquiste Maria Mourani. Qui pourrait même être «illégal», a suggéré le libéral Marc Garneau.

Il s'agirait même d'une claque au visage du Québec, selon la députée néo-démocrate Françoise Boivin. «C'est simplement dire au Québec: "On s'en fout du registre. Nous (les conservateurs), on l'aime pas et si on s'en sert pas, il y a personne qui va s'en servir"», a

martelé Mme Boivin pour ridiculiser la position du gouvernement.

Le Québec est la province qui a le plus manifesté son opposition aux nombreuses tentatives du gouvernement Harper de se débarrasser du registre. La tuerie de l'École polytechnique de Montréal, en 1989, n'est pas étrangère au soutien des citoyens du Québec à ce registre créé après le meurtre des 14 étudiantes de l'institution d'enseignement.

«Ça va nous coûter des vies. Ça va détruire des familles», a déploré mardi Heidi Rathjen, survivante de Polytechnique et porte-parole du Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes. Mme Rathjen fait valoir depuis des années l'utilité du registre pour les interventions des policiers.

Québec aussi a réagi, par la voix de Robert Dutil, ministre de la Sécurité publique. Il a affirmé qu'il veut le maintien du registre, mais n'a pas confirmé si Québec ira de l'avant avec une version québécoise de l'enregistrement des armes de chasse après l'abolition du système fédéral.

Le gouvernement Harper est cependant cohérent avec ses propres principes. Puisqu'il voulait notamment se débarrasser de ce registre qui, selon lui, porte atteinte à la vie privée des citoyens, il est logique que les données soient détruites pour remédier à cette intrusion.

«Les gouvernements provinciaux sont libres d'agir dans leurs champs de compétence, mais nous ne les aiderons pas à mettre en place un autre registre par la porte d'en arrière. Les données en notre possession seront détruites et le registre sera aboli une fois pour toutes», a précisé le leader du gouvernement à la Chambre, Peter Van Loan.

Mais alors que le gouvernement soutient que le registre a été un gaspillage d'argent des contribuables, l'opposition dit que c'est aussi un gaspillage de jeter à la poubelle toutes les données existantes sur les armes de chasse.

«Ça fait 16 ans que ces données-là sont recueillies. De ne pas les rendre disponibles pour les provinces ou pour nos policiers, c'est complètement inacceptable. Bien sûr, c'est des données qui sont importantes pour le crime, et le fait que le gouvernement veut aucunement aider est totalement inacceptable», a dénoncé Marc Garneau.

La plus récente tentative des conservateurs d'abolir le registre a pris la forme d'un projet de loi d'initiative privée qui avait été défait de justesse en septembre 2010. Mais les conservateurs avaient promis de revenir à la charge dès la première occasion et en avaient même fait une promesse électorale.

Maintenant qu'ils détiennent la majorité aux Communes, le projet de loi C-19 devrait être adopté sans problèmes.

Devant leur impuissance numérique à faire dérailler le projet aux Communes, l'opposition a affirmé haut et fort, mardi, qu'il est grand temps que la population se lève pour dénoncer le démantèlement du registre.

Le registre suscite les passions un peu partout au pays et l'annonce de mardi a entraîné une foule de réactions et de prises de position.

La coalition pour le contrôle des armes - composée notamment d'associations de policiers et d'experts en santé publique - s'est dite outrée de la position du gouvernement.

L'ombudsman fédérale des victimes d'actes criminels, Sue O'Sullivan, croit que le gouvernement doit changer d'idée.

«Malgré l'absence d'un consensus, la majorité des groupes de défense des victimes que nous avons consultés sont d'avis que le registre des armes d'épaule devrait être maintenu», a-t-elle expliqué, rappelant que selon les données de 2002 de la GRC, les armes d'épaule constituent le type d'armes à feu le plus souvent utilisées dans les homicides conjugaux. Au cours des dix dernières années, 71 % des homicides conjugaux ont été commis au moyen d'un fusil de chasse ou d'une carabine, a-t-elle souligné dans un communiqué.

Mais l'annonce du démantèlement du registre a aussi fait des heureux. La Fédération canadienne des contribuables et la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs se sont réjouis de la nouvelle.

«La Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs croit que les sommes d'argent dédiées à l'enregistrement des armes à feu devraient plutôt servir à des actions ayant réellement une portée sur le contrôle de la criminalité. Elles devraient donc être dirigées, entre autres, vers la création de programmes d'éducation axés sur le renforcement des pratiques sécuritaires du maniement des armes à feu», a-t-elle fait valoir par voie de communiqué.

Partager

Recommander 586

43

1

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2011

# LE DEVOIR.com

Libre de penser

[Accueil](#) > [Politique](#) > [Canada](#) > [Registre des armes à feu - Plus que l'abolition: la destruction](#)

## Registre des armes à feu - Plus que l'abolition: la destruction

Le gouvernement Harper veut empêcher que le registre reprenne vie, au Québec ou ailleurs

Hélène Buzzetti 26 octobre 2011 Canada



Photo : Agence France-Presse Patrick Bernard

Le Québec souhaite «le maintien complet» du registre des armes à feu, ce qui n'empêchera pas Ottawa d'en détruire toutes les données.

Ottawa — Non contentes d'abolir le registre des armes à feu, les troupes conservatrices prennent les grands moyens pour s'assurer qu'il ne ressuscite jamais. Le gouvernement de Stephen Harper exigera la destruction de toutes les données colligées depuis la naissance du registre de manière à ce qu'elles ne puissent pas être transférées aux provinces qui voudraient, comme le Québec, prendre la relève. Si les provinces veulent se doter d'un registre provincial, elles devront recommencer le travail à zéro.

Tel que promis, le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, a déposé à la Chambre des communes hier son projet de loi abolissant le registre des armes à feu. Toutes les armes autres que celles prohibées ou à autorisation restreinte ne seront plus consignées nulle part. C'est donc 91 % des 7,3 millions d'armes en circulation au Canada qui ne seront plus fichées.

«C'est un moment de grande fierté, car c'est le point culminant de plusieurs années de travail pour remplir une des premières promesses que notre gouvernement a faites en 2006», a déclaré le ministre Toews. Sa collègue députée Candice Hooppner, qui avait piloté le précédent projet de loi privé visant l'abolition du registre, a reconnu que le débat était déchirant. «Je veux assurer tout le monde que notre gouvernement a étudié avec soin les preuves et tous les aspects de cette question et je peux vous dire avec confiance aujourd'hui que le registre des armes d'épaule a été

complètement inefficace et a été un gaspillage complet.»

Dans les faits, le registre fédéral des armes à feu n'était plus exhaustif depuis 2006. À leur arrivée au pouvoir, les conservateurs avaient accordé une amnistie aux propriétaires n'enregistrant pas leurs armes d'épaule, amnistie qui n'avait pas besoin d'être votée. Cela avait permis à Stephen Harper de contourner le problème posé par son statut minoritaire à la Chambre des communes et au Sénat.

Les policiers continuaient quand même de consulter ce restant de registre, tout incomplet fût-il. Cela ne pourra plus se faire. «Le commissaire aux armes à feu veille à ce que, dès que possible, tous les registres et fichiers relatifs à l'enregistrement des armes à feu autres que les armes à feu prohibées ou à autorisation restreinte qui se trouvent dans le Registre canadien des armes à feu, ainsi que toute copie de ceux-ci qui relèvent de lui, soient détruits», est-il écrit dans le projet de loi C-19.

Les précédents projets de loi — celui de Mme Hoepfner battu par à peine deux voix l'année dernière et le S-5 du gouvernement jamais voté — n'incluaient pas cette obligation de détruire les données.

Le ministre Vic Toews ne s'en cache pas: son objectif est de s'assurer que ce registre honni ne reprenne jamais vie. «C'est clair que l'intention du NPD est de conserver ces données pour créer à nouveau le registre aussitôt que possible, a soutenu M. Toews. Nous ne laisserons pas ces données en suspens pour permettre qu'un nouveau registre des armes d'épaule soit créé à la première occasion venue.»

Le député de Beauce Maxime Bernier, dépêché lui aussi à Richmond pour l'annonce, a reconnu qu'Ottawa s'opposerait à toute demande du gouvernement du Québec de créer son propre registre. «C'est un non catégorique. Nous allons détruire ces données-là.» En entrevue, quand on lui demande s'il a un conseil à donner au gouvernement de Jean Charest, il lance: «Ne faites pas la même erreur que le Parti libéral du Canada en 1995. L'intention était louable, mais les effets ont été nuls.»

Le Québec avait manifesté son désir de s'approprier les données fédérales pour établir son propre registre. Il est estimé qu'Ottawa a dépensé près de 2 milliards de dollars pour mettre en place l'infrastructure informatique du registre et récolter les données. Le ministre québécois de la Sécurité publique, Robert Dutil, n'a pas voulu faire de commentaires avant d'avoir bien lu le projet de loi, sauf pour dire que sa position reste la même et qu'il souhaite le «maintien complet» du registre.

### **Déluge de critiques**

Les critiques ont tôt fait de s'accumuler. Policiers, médecins et associations de victimes diverses ont déploré la décision d'Ottawa d'aller de l'avant avec ce projet. «Qu'on détruise les données, je suis estomaqué», lance Denis Côté, président de la Fédération des policiers municipaux du Québec. Mais à quoi sert un tel registre si les criminels utilisent souvent des armes de contrebande?

M. Côté donne l'exemple d'un homme condamné pour violence conjugale et qui se fait confisquer ses armes par le tribunal. Auparavant, il pouvait prétendre n'en posséder qu'une seule et s'en garder une autre à la maison. «Avec le registre, on peut vérifier s'il les a toutes remises à la police.» La Gendarmerie royale du Canada calculait en 2002 que 71 % des homicides conjugaux commis au cours des 10 années précédentes l'avaient été avec des armes d'épaule. Les chiffres absolus restent très bas. En 2009, à peine 29 des 179 meurtres commis avec une arme à feu au Canada l'ont été avec une arme d'épaule, soit le plus bas nombre depuis 1961.

Divers groupes d'aide aux femmes violentées se sont opposés à l'initiative du gouvernement. «Une menace proférée avec une carabine explique souvent pourquoi certaines femmes refusent de

prendre le risque d'aller chercher de l'aide», soutient Paulette Senior, la présidente-directrice générale de YWCA.

Des proches des victimes de la tuerie de Polytechnique ont déploré le geste du gouvernement Harper de même que l'Association étudiante du collège Dawson. L'ombudsman fédérale des victimes d'actes criminels, un poste créé par le gouvernement conservateur, s'est prononcée en faveur du maintien du registre. «Malgré l'absence de consensus, la majorité des groupes de défense des victimes que nous avons consultés sont d'avis que le registre des armes d'épaule devrait être maintenu», a soutenu Sue O'Sullivan.

Lors de l'annonce, au moins une victime s'est dite d'accord avec le gouvernement. Theresa McCuaig, grand-mère d'un jeune homme assassiné en 1995 avec une arme à feu, a soutenu que le gouvernement devrait plutôt utiliser son argent pour faire des vérifications lors d'une demande de permis de possession d'armes à feu. Chasseurs, pêcheurs et agriculteurs étaient aussi heureux, notamment la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.

Le Nouveau Parti démocratique, le Parti libéral et le Bloc québécois s'insurgent contre la destruction des données commandée par le gouvernement conservateur. Selon la députée néodémocrate Françoise Boivin, Ottawa fait preuve de mesquinerie en disant: «Si nous on ne s'en sert pas, personne d'autre que nous ne va s'en servir.» «Si j'étais le Québec, je serais un peu frustrée, parce qu'on va repartir à zéro alors que les Québécois et les Canadiens ont payé pour ce registre.»

Stephen Harper, registre des armes à feu, arme à feu et arme offensive, Parti conservateur du Canada (PCC)

Haut de la page

Recommander 979

30

1

**POLITIQUE**

---

Publié le **26 octobre 2011** à **15 h 22**[Agrandir l'image](#)

[ POLITIQUE ]

Communiqué de presse

**Abolition du registre des armes d'épaule****Le gouvernement fédéral doit collaborer avec le Québec**

LBR.ca - Jonquière, mercredi le 26 octobre 2011 – « Après avoir échoué à plusieurs reprises par le passé, grâce, aux interventions de l'opposition, bloquiste, entre autre, d'abolir le registre des armes d'épaule, le gouvernement conservateur, maintenant majoritaire en chambre, nous impose encore une fois ses valeurs.

« Ce gouvernement a décidé d'aller de l'avant avec des politiques ne visant qu'à plaire à sa base militante. Il devrait néanmoins respecter la démocratie et avoir la décence de coopérer avec le gouvernement du Québec, qui envisage de créer son propre registre. Or, le ministre fédéral de la Sécurité publique a eu le culot d'annoncer, avant même qu'une demande ne soit faite en ce sens, que le gouvernement fédéral n'aidait pas financièrement le gouvernement du Québec à créer un tel registre. Bien pire encore, il ne partagera pas les données du registre canadien. Il veut les détruire! Voilà un autre exemple de la gestion idéologique jusqu'à l'absurde de ce gouvernement», constate **Pierre Forest**, *porte-parole du Bloc Québécois dans Jonquière-Alma*.

Le porte-parole du Bloc Québécois rappelle que de nombreuses voix se sont pourtant élevées au cours des dernières années pour réclamer le maintien du registre des armes d'épaule, notamment: le Barreau du Québec, l'ombudsman des victimes d'actes criminels, les représentants de la plupart des regroupements de policiers et ceux des groupes de femmes. De plus, Heidi Rathjen, Suzanne Laplante-Edward et Nathalie Provost, victimes directes ou indirectes du tireur de la Polytechnique, se sont également souvent clairement exprimées, au nom des autres victimes, en faveur du maintien du registre.

« La volonté du Québec de disposer d'un tel registre afin de lutter plus efficacement contre les crimes violents a été réitérée à plusieurs reprises par l'Assemblée nationale. D'ailleurs, l'Association des policiers provinciaux du Québec a récemment accueilli favorablement l'idée que le gouvernement du Québec puisse prendre le relais, advenant l'abolition du registre. Comment alors justifier cet entêtement de la part d'Ottawa? Le premier ministre Harper doit collaborer avec le gouvernement du Québec, si ce dernier souhaite créer son propre registre! » conclut **Pierre Forest**.

– 30 –

Renseignements : Pierre Forest

Porte parole du Bloc québécois  
Jonquière-Alma  
Téléphone : 418-213-0596

# Discorde au sujet de la formation des infirmières

**SANTÉ.** La Fédération nationale des enseignants du Québec (FNEEQ) se dit estomaquée par la proposition de l'Ordre des infirmières du Québec (OIIQ), dont les membres sont en faveur d'une formation universitaire obligatoire.

La vice-présidente de la FNEEQ, Micheline Thibodeau, s'explique mal les motivations de l'Ordre. Elle ajoute que les étudiants collégiaux et universitaires subissent le même examen au terme de leur formation.

M<sup>me</sup> Thibodeau reconnaît toutefois que certains gestes sont réservés à des étudiants qui ont suivi une formation

**«Toutes les provinces canadiennes sont passées au baccalauréat. Il en va de l'importance de préparer le futur pour les 40 prochaines années»**

**GUYLAINE DESROSNIERS,  
PRÉSIDENTE DE L'OIIQ**

à l'université, mais elle ne saisit pas pourquoi il faudrait l'imposer à tous.

La FNEEQ redoute qu'une formation universitaire obligatoire ne se traduise par une éventuelle pénurie de main-d'œuvre. **pc**

## En bref

### Stephen Harper en tournée

**OTTAWA.** Le premier ministre Stephen Harper a quitté Ottawa hier, entreprenant un automne fort chargé de rencontres aux quatre coins du monde.

M. Harper se rendra d'abord à Perth, en Australie, pour la réunion biennale des dirigeants des pays du Commonwealth.



Ceux-ci doivent discuter de la pertinence même de leur organisation.

Cette réunion sera suivie par le sommet économique du G20 en France la semaine prochaine, un sommet Asie-Pacifique à Honolulu et, peut-être, un voyage en Chine vers la fin de l'année. **pc**

## Destruction des archives liées au registre

PATRICK DOYLE/LA PRESSE CANADIENNE



► Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, assure que les conservateurs s'attaqueront réellement à la criminalité en éliminant le registre des armes de chasse.

### Inutile?

Si les conservateurs prétendent que le registre des armes d'épaule est «coûteux et inutile», la Gendarmerie royale du Canada (GRC) affirme le contraire.

- Une évaluation interne de la GRC a permis d'établir que le registre des armes à feu était un outil fort utilisé par les policiers.
- La police fédérale a plaidé pour le maintien du registre.

# U de M

## Étudiez à proximité

**Laval**.umontreal.ca

**Longueuil**.umontreal.ca

**Terrebonne**.umontreal.ca

HIVER 2012 – ADMISSION ET INSCRIPTION EN COURS

Université  de Montréal

51477\_1088